

TERRE ET PAIX

LE MEME

COMBAT



COP 21

La **Conférence de Paris** sur les changements climatiques ou COP 21 est la 21^{ème} conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (9 mai 1992)

Selon le comité organisateur, l'objectif de cette conférence est "**d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique** et d'impulser/d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone". À cet effet, l'accord, censé entrer en vigueur en 2020, devra à la fois traiter de l'atténuation - la baisse des émissions de gaz à effet de serre - et de l'adaptation des sociétés aux dérèglements climatiques existants et à venir. Il s'agira de trouver un équilibre entre les besoins et les capacités de chaque pays. La répartition de l'effort entre les émetteurs historiques et les économies émergentes est l'un des points sensibles de la négociation.

En effet, bien que la reconnaissance du changement climatique date de plus de 30 ans, les différentes conférences n'ont pas abouti sur un véritable traité sur le climat, (par exemple, les émissions mondiales de CO₂ sont plus élevées de 61% en 2013 par rapport à 1990).

S'il est avéré que l'activité humaine joue un rôle sur le réchauffement, une polémique existe sur la répartition entre les effets des cycles naturels et la conséquence de l'activité humaine. Par ailleurs, il est certain que la part de l'activité militaire est systématiquement ignorée.

A la demande du G7 (groupe des 7 pays les plus riches : USA, Japon, Allemagne, France, Grande Bretagne, Canada, Italie), le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) a été mis en place en 1988 par l'Organisation Météorologique Mondiale et par le Programme pour l'Environnement des Nations Unies (le GIEC et Al Gore ont obtenu conjointement le prix Nobel de la paix en 2007)

Selon le 5ème rapport du GIEC, la plupart des modèles mathématiques de simulation s'accordent sur une amplification continentale (rétroaction de la neige et de l'humidité du sol) et arctique (retrait de la banquise) du réchauffement en surface, et sur un renforcement des risques de canicules. Les changements prévus en précipitation sont hétérogènes et plus incertains. Les modèles simulent une augmentation des précipitations annuelles aux hautes latitudes et une diminution dans les régions subtropicales, mais ce n'est pas ce que l'on observe actuellement, les modèles étant encore incomplets. Si l'aridification semble inéluctable dans les climats de type méditerranéen, la réponse des sécheresses estivales aux moyennes latitudes varie cependant largement d'un modèle à l'autre. La France métropolitaine

devrait se réchauffer un peu plus que la moyenne globale et pourrait voir ses précipitations changer de façon différente selon les régions et les saisons.

Dans une société post-industrielle où sont privilégiés des systèmes réactifs et une gouvernance à court terme, les demandes sociétales émergent désormais pour prévoir l'évolution du climat sur une période de quelques années à 30 ans. Ce domaine temporel constitue un défi pour la recherche. Et pourtant, les changements climatiques sur quelques années à quelques siècles recouvrent un large spectre d'enjeux pour les sociétés actuelles. Les adaptations à mettre en œuvre nécessitent une avancée imbriquée des recherches climatiques et des stratégies de développements socio-économiques. Sur ces enjeux de moyen et long termes, un dialogue renforcé est requis entre science et société devant définir des politiques dépassant la durée des mandats électoraux.

Mais, aujourd'hui, tout le monde s'entend pour affirmer que le changement climatique aura comme effet l'augmentation des inégalités sociales, aussi bien au niveau national qu'international.

Les mesures à prendre pour lutter contre les effets néfastes du changement de climat doivent certes être pertinentes mais pertinentes pour qui, pour quel groupe, pour quelle problématique ?

Justement, en matière de climat, si rien n'a été fait qui soit à la hauteur des enjeux, c'est parce que les véritables solutions à la crise climatique entrent nécessairement en conflit avec le modèle économique dominant et l'idéologie qui le porte.

Le Premier ministre a attribué à la « Coalition Climat 21 » le label de grande cause nationale 2015. La « Coalition Climat 21 » rassemble des associations et des mouvements de la société civile ayant pour objectif de sensibiliser tous les acteurs aux problématiques liées aux changements climatiques. Le Mouvement de la Paix fait partie des 350 organisations. Ce collectif lutte pour la sobriété et l'efficacité énergétique, la décentralisation et la démocratisation des systèmes énergétiques, la souveraineté alimentaire et agro-écologie paysanne, la relocalisation des productions et des consommations, l'égalisation des modes de vie dans le cadre d'une politique du bien-vivre et de décroissance de l'empreinte écologique, la coopération et la solidarité économiques, etc. Les solutions aux dérèglements climatiques se heurtent frontalement aux politiques de compétitivité et aux politiques de libéralisation des échanges et des investissements qui génèrent une mise en concurrence accrue des populations et des territoires les uns avec les autres. Là où les premières s'appuient sur des principes de respect des grands équilibres écologiques et de coopération entre les populations pour construire un avenir commun, les politiques de compétitivité et de libéralisation font primer les exigences de rentabilité économique et financière sur tout le reste, y compris les exigences climatiques. Il est donc nécessaire de s'adresser aux causes structurelles des dérèglements climatiques et lutter entre autres actuellement contre les accords de libre-échange et d'investissements que l'UE négocie respectivement avec le Canada (CETA) et les États-Unis (TAFTA), qui

visent à étendre, entre autres, la production et le commerce des hydrocarbures non conventionnels (sables bitumineux, gaz et pétrole de schiste) des deux côtés de l'Atlantique.

De même les projets d'Alternatiba ont pour objectif de continuer la mise en avant des alternatives concrètes possibles dès aujourd'hui et de lancer la mobilisation citoyenne sur le climat. Ainsi, le Tour « Alternatiba » s'est conclu à Paris les 26 et 27 septembre après un périple de 5000 km et la traversée de 6 pays d'Europe pour faire pression sur les décideurs de la COP21 : « il ne faut pas tout attendre d'un accord d'en haut au sommet », « Les solutions existent, elles sont déjà mises en œuvre par des milliers d'associations, de collectivités locales, d'individus. Mieux : ces alternatives construisent une société plus agréable à vivre, plus conviviale, plus solidaire, plus juste et plus humaine. »

Avec de plus en plus d'associations, le Mouvement de la Paix fait état de la destruction de nos environnements par ceux qui prétendent la défendre c'est-à-dire la pollution militaire et les conséquences humaines, écologiques de tout conflit, certes dans les pays où il existe, mais également dans tous les pays de la planète.

N'oublions pas que la militarisation du monde est la cause principale de la détérioration de nos environnements, sur terre, en mer et dans l'espace et que notre planète est de plus en plus abimée par ceux-là mêmes qui s'en font les défenseurs auto-proclamés : les forces armées.

N'oublions pas que la lutte contre toutes les armes, conventionnelles, de destruction massive (ADM) incluant l'arme nucléaire, l'arme biologique et l'arme chimique mais aussi les armes de demain (notamment les SALA, Systèmes d'Armes Létaux Autonomes) est partie intégrante de la lutte pour la préservation de notre planète, tout comme la lutte contre la guerre alimentaire. Comme l'affirme M. Ban Ki-Moon , Secrétaire général de l'ONU : «Le désarmement nucléaire est l'un plus importants héritages que nous puissions léguer aux générations futures . » ,

N'oublions pas les Journées internationales décidées par l'ONU, celle du 21 septembre, Journée de la Paix et celle du 26 septembre, journée pour l'élimination totale des armes nucléaires.

Tous les domaines d'action de la "culture de la paix" de l'UNESCO sont concernés par la question du changement climatique et c'est à ce titre que le Mouvement de la Paix participe à la COP 21.

Terre et Paix : un même combat